



Commune des Avirons

Extrait N° 16 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 29 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le 29 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Le Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

02 JUL. 2021
que la convocation du Conseil a été faite le 21 juin 2021 et que le nombre des membres en exercice étant de 33, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,



Présents : M. Eric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAUD LENCUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Suzie CUVELIER – M. Jean Max ROPAUD – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – Mme Marie Hélène RICQUEBOURG – M. Bruno CORÉE – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – Mme Julia DUBOURG BEGUE – M. Stéphane VARCOURT.

Procurations : Mme Christelle ETHEVE-VADIER a donné mandat à Mme Julia DUBOURG BEGUE – M. Régis BOURDIL a donné mandat à M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Nathalie CALTEAU a donné mandat à Mme Marcella MAZEAU – M. Laurent LENCUME a donné mandat à M. Alphonse HOARAU – Mme Julie Rose MEZINO a donné mandat à M Stéphane VARCOURT.

Absents : M. René VLODY – M. Paul FORT – Mme Colette ANELARD CADERBY – Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS – Mme Suzette RIVIERE – M. Raphaël RIVIERE.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Monsieur Stéphane VARCOURT** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **M. Stéphane VARCOURT** est désigné pour en assurer les fonctions.

- ❖ Mme Suzie CUVELIER est arrivée à la mise en discussion de l'affaire n° 3.
- ❖ M. le Maire a quitté la salle au moment de la mise aux votes des comptes administratifs.
- ❖ Mme Line Rose BAILLIF a été désignée présidente de séance à l'affaire n° 3.
- ❖ M. le Maire a repris la présidence de la séance à l'affaire n°4.

& &
&

Hôtel de Ville

AFFAIRE N° 16/ SPL Grand Sud

o Rapport annuel 2020

Dans le cadre de l'exercice du contrôle analogue des actionnaires de la SPL Grand Sud et en application de l'article L 1524-5 du CGCT, le Conseil Municipal est invité à prendre acte du rapport d'activité 2020 de la société.

Ce rapport est joint en annexe.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications et après en avoir débattu, prend acte du **rapport annuel 2020** de la **SPL Grand Sud**.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire



Eric FERRERE

